

Les débats seront animés par la rédaction de L'AGEFI

L'AGEFI
Séminaires



RENCONTRE D'ACTUALITE

GESTION ACTIF-PASSIF 2013

Face à la crise et à Solvency II, les nouveaux
modèles ALM pour les assureurs, IP et mutuelles

Jeudi 6 décembre 2012 - De 17h00 à 19h30

InterContinental Paris Avenue Marceau
64 avenue Marceau - 75008 Paris

En partenariat avec :



optimind. ::::

Avec le soutien de :





RENCONTRE D'ACTUALITÉ GESTION ACTIF-PASSIF 2013

Jeudi 6 décembre 2012

InterContinental Paris Avenue Marceau - Paris

Les débats seront animés par Florent Berthet, Rédacteur en chef, Agefi.fr

17h00 – 17h50 L'allocation d'actifs à l'épreuve d'une gestion actif-passif devenue plus tendue en période de crise et face au challenge Solvency II *Des contraintes réglementaires à la couverture des engagements long terme, l'enjeu crucial de la gouvernance ALM*

- Panorama des différentes spécificités d'allocation en fonction des différents métiers de l'assurance et des différentes natures de passifs : les modélisations ajustées au regard du profil de l'institution, de son métier
- Valorisation du passif : comment les conditions d'actualisation des passifs ont-elles évolué en période de taux bas ?
- Au-delà du profil de risque de l'actif, la prise en compte du profil des passifs d'assurance au cœur de l'ALM
- En quoi une plus grande diversification des classes d'actifs éligibles à l'investissement devient-elle un réel besoin pour les assureurs ?
- Optimiser le couple capital requis sur rendement des actifs en portefeuille

Fabrice Pesin, Secrétaire général adjoint, AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL

Constance de Poncins, Directeur des engagements actif et passif, NEUFLIZE VIE

Philippe Albertini, Directeur actif-passif, PRO BTP

Christophe Eberlé, Président, OPTIMIND & WINTER

17h50 – 18h40 Volatilité et nouvelles normes comptables IFRS, deux nouveaux défis de la gestion actif-passif

- Les enjeux des nouvelles normes IFRS, notamment IFRS 4 applicable aux passifs d'assurance et IFRS 9
- La volatilité du ratio de solvabilité induite par la valorisation du bilan en valeur de marché : quels impacts sur les résultats comptables ?
- Non-linéarité des ratios de solvabilité Solvency II par rapport à des chocs de marché : comment en atténuer les effets ? Vers une recherche de stabilisation des ratios et de baisse de la volatilité
- Comment définir de nouvelles solutions d'allocation à même de réduire la volatilité des portefeuilles ?

Thomas Béhar, Directeur technique groupe, CNP ASSURANCES, Président, INSTITUT DES ACTUARIES

Antoine Imhoff, Directeur ALM, ALLIANZ FRANCE

Bruno Charlin, COO of group investment and ALM, AXA

18h40 – 19h30 Quels réels apports du LDI – Liability Driven Investment – pour une meilleure couverture des engagements de passifs ?

Face à la nouvelle donne réglementaire et financière, quels actifs pour couvrir vos passifs long terme ?

- Portefeuille de rendement vs de couverture : comment répartir d'une manière optimale les avoirs entre ces deux portefeuilles ? Quelles natures d'actifs sont adaptées ?
- Les échéances très lointaines nécessitent-elles un recours systématique aux produits dérivés ?
- Comment garantir une allocation flexible entre les deux portefeuilles ? Vers une approche dynamique du LDI
- Pour un rendement optimal de cette solution, doit-elle couvrir l'ensemble des actifs ?
- Jusqu'où aller dans la délégation de cet outil de pilotage ?

Claire Bourgeois, Responsable gestion actif-passif, GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Stéphane Camon, Directeur des risques, AVIVA FRANCE

Laurent Degioanni, Directeur des investissements, MALAKOFF MEDERIC

Les débats seront suivis d'un cocktail



RENCONTRE D'ACTUALITÉ GESTION ACTIF-PASSIF 2013

Jeudi 6 décembre 2012

InterContinental Paris Avenue Marceau - Paris

Madame, Monsieur,

A la croisée des chemins entre le métier de la gestion d'actifs et celui d'assureur, entre l'allocation des placements et la stratégie commerciale, l'ALM (*asset liability management*) joue un rôle crucial pour les acteurs du secteur assurantiel.

Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui dans un contexte dégradé par la crise financière où l'amélioration des résultats techniques doit prendre le relais des rendements financiers.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la directive Solvabilité II, pour les établissements qui y sont soumis, contraint à une modélisation des risques et un pilotage plus exigeant des fonds propres. Face à ce défi réglementaire dont l'échéance prévue en 2014 se rapproche, la gestion actif-passif est l'un des rouages clés de la mise en place des nouveaux process.

De surcroît, l'évolution des normes de comptabilisation des engagements, au travers des IFRS, complexifie la donne et constitue un nouveau challenge en matière de communication financière. Le passage à une comptabilité à la juste valeur engendre une volatilité des bilans, notamment du fait de celle des actifs financiers depuis le début de la crise.

Ainsi, les processus ALM vont devoir évoluer pour améliorer la gestion des risques, optimiser les ratios de fonds propres sous Solvabilité II et limiter leur volatilité. Quelle allocation d'actifs pertinente pour optimiser le couple capital requis sur rendement des actifs en portefeuille et couvrir les passifs de plus en plus longs ?

Est-il possible de stabiliser les ratios et faire baisser la volatilité ? Quels outils de modélisation et techniques d'allocation seraient à même de réduire la volatilité des portefeuilles ? En quoi le LDI (*Liability Driven Investment*) peut-il être une méthode efficace ?

Pour répondre à ces questions, L'Agefi Séminaires vous propose de rencontrer un panel de professionnels de haut niveau, issus de compagnies d'assurance, mutuelles et institutions de prévoyance, qui viendront partager leur expérience et leur vision sur l'évolution des modèles ALM.

Me réjouissant de vous accueillir à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Philippe Mudry
Directeur des rédactions

L'AGEFI

Bulletin d'inscription

Jeudi 6 décembre 2012 - De 17h00 à 19h30
Rencontre d'Actualité GESTION ACTIF-PASSIF 2013

GAP1212 – OPT

Informations sur le participant

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

E-mail :

Informations sur la société

Société :

N°TVA intracommunautaire (impératif) :

Adresse :

CP : Ville :

Pays : Tel Fax :

Adresse de facturation si différente :

Assistera aux débats

Signature & cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement
à l'ordre de Development Institute International ● Par courrier à l'attention de L'AGEFI
SEMINAIRES - Dii agency ● 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris ● Par fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

Tarif spécial : 50% de réduction pour tout règlement parvenu avant le 23/11/2012
Soit 195 € HT (soit 233,22 € TTC) au lieu de 390 € HT, grâce à OPTIMIND WINTER

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation, 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Pour tout renseignement, veuillez contacter
Service Client, Dii Agency
Tel : +33 (0)1 43 12 85 55
e-mail : info-seminaire@agefi.fr
